



# **CAHIER DESCRIPTIF**

**DES PROGRAMMES**

**DE LA**

**FONDATION DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE**

**OCTOBRE 2016**

## Table des matières

LE PROGRAMME DE BOURSES DE LA FONDATION DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE .....	2
BOURSES D'ACCUEIL .....	3
BOURSES DE BIENVENUE .....	4
BOURSES DES MAIRES .....	5
BOURSES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA .....	6
BOURSES DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS EN NOMINATION POUR LA MÉDAILLE ACADÉMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	7
BOURSES J. ARMAND BOMBARDIER - LEADERSHIP.....	8
BOURSES J. ARMAND BOMBARDIER - ENTREPRENEURIAT.....	9
BOURSES J. ARMAND BOMBARDIER - SOUTIEN AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES .....	10
BOURSES J. ARMAND BOMBARDIER - STAGES À L'ÉTRANGER .....	11
BOURSE J. ARMAND BOMBARDIER - ÉTUDES INTERNATIONALES .....	12
BOURSES J. ARMAND BOMBARDIER - ENVIRONNEMENT .....	13
BOURSES DU DÉPASSEMENT DE SOI .....	14
BOURSE DES ANCIENS.....	15
PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER DE LA FONDATION .....	16
PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PROJETS ÉTUDIANTS.....	17
<b>** NOUVEAU **</b> PROGRAMME D'ATTRACTION ET DE RECRUTEMENT .....	18
VOLET 1 PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER EN DIFFICULTÉ .....	19
VOLET 2 SPORTS D'EXCELLENCE .....	20
VOLET 3 INTERNATIONAL .....	21
VOLET 4 PROJETS COMMUNAUTAIRES ET SOUTIEN DE PROJETS PONCTUELS.....	22

## ***Le programme de bourses de la Fondation du Cégep de La Pocatière***

*Le programme de bourses de la Fondation du Cégep de La Pocatière s'adresse aux étudiants des programmes de l'enseignement régulier. Il vise à reconnaître l'engagement des étudiants, leurs efforts et leurs succès.*

*Selon les disponibilités financières de la Fondation et de ses partenaires certains programmes peuvent être disponibles, d'autres non.*

## Bourses d'accueil

<i>Objectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Encourager les étudiants de niveau secondaire à poursuivre leurs études au Cégep de La Pocatière ou au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM) tout en favorisant l'amélioration de leur dossier scolaire de niveau secondaire.</i></li> </ul>
<i>Nombre</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Variable</i></li> </ul>
<i>Montant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>500 \$ - montant réparti en deux versements de 250 \$ (automne et hiver)</i></li> </ul>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Avoir déposé une demande d'admission au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ);</i></li> <li>» <i>Être en provenance du secondaire;</i></li> <li>» <i>Être admis à temps plein à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC);</i></li> <li>» <i>Avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 85 % en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires, telle que confirmée par le SRACQ;</i></li> <li>» <i>Être officiellement inscrit au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM le 20 septembre pour la session d'automne et le 14 février pour la session d'hiver.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Fondation du Cégep de La Pocatière, Cégep de La Pocatière et Fondation J-Armand Bombardier</i></li> </ul>
<i>Responsable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Directeur exécutif de la Fondation</i></li> </ul>
<i>Nomination des boursiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Les résultats sont récupérés auprès du SRACQ. L'annonce des boursiers se fait lors des différents galas de fin d'année des écoles secondaires de la région ou par lettre pour les étudiants en provenance d'autres régions.</i></li> </ul>
<i>Remise</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>À l'automne (après confirmation de la fréquentation scolaire du 20 septembre) et à l'hiver (après la confirmation de fréquentation scolaire du 14 février) de chaque année;</i></li> <li>» <i>À l'automne, c'est lors de deux cérémonies officielles (La Pocatière et Montmagny) tenues, généralement au début d'octobre que le premier versement de 250 \$ est effectué en présence des médias, des parents, des donateurs et des membres du conseil d'administration de la Fondation ainsi que les représentants du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>» <i>À l'hiver, le deuxième versement, aussi de 250 \$, est effectué après la date de confirmation scolaire. Les étudiants peuvent récupérer leur chèque directement à la Fondation ou au Centre d'études collégiales de Montmagny.</i></li> </ul>

## Bourses de bienvenue

<i>Objectif</i>	» <i>Encourager les étudiants de niveau secondaire à poursuivre leurs études au Cégep de La Pocatière ou au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM).</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Deux bourses de 150 \$ sont attribuées à deux étudiants par école du territoire. L'une pour le Cégep de La Pocatière et l'autre pour le CÉCM.</i>
<i>Montant</i>	» <b>150 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Avoir déposé une demande d'admission au SRACQ;</i></li> <li>» <i>Être en provenance du secondaire;</i></li> <li>» <i>Être admis à plein temps à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC);</i></li> <li>» <i>Être officiellement inscrit au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM le 20 septembre.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	» <i>Fondation du Cégep de La Pocatière</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Directeur exécutif de la Fondation</i>
<i>Écoles admissibles</i>	» <i>École polyvalente La Pocatière, Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, École secondaire Bon-Pasteur de L'Islet, École secondaire La Rencontre de St-Pamphile, École secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny, École secondaire St-Paul-de-Montminy, École secondaire St-Damien de Bellechasse, École Chanoine-Beaudet de St-Pascal, École secondaire de la Vallée des Lacs de Squatec, École secondaire du Transcontinental de Pohénégamook, École secondaire de Dégelis et le Collège Dyna Bélanger.</i>
<i>Nomination des boursiers</i>	» <i>Tirage au sort parmi tous les étudiants nouvellement inscrits au Cégep de La Pocatière et au Centre d'études collégiales de Montmagny.</i>
<i>Remise</i>	» <i>Les bourses sont remises lors des cérémonies officielles de remise de bourses d'accueil à La Pocatière et Montmagny.</i>

## Bourses des maires

<i>Objectif</i>	» <i>Encourager les étudiants de niveau secondaire provenant de différentes municipalités à poursuivre leurs études au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM).</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Variable, selon le nombre de municipalités participantes</i>
<i>Montant</i>	» <b>100 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Avoir déposé une demande d'admission au SRACQ;</i></li> <li>» <i>Être en provenance du secondaire;</i></li> <li>» <i>Être admis à temps plein à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC);</i></li> <li>» <i>Être officiellement inscrit au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM) le 20 novembre pour la session d'automne;</i></li> <li>» <i>Être résident d'une municipalité participante.</i></li> </ul>
<i>Donateurs</i>	» <i>Municipalités</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Directeur exécutif de la Fondation</i>
<i>Municipalités participantes</i>	» <i>Municipalité de St-Pierre, de L'Islet, St-Fabien de Panet, Berthier-sur-Mer, St-François, Cap-St-Ignace, Notre-Dame-du-Rosaire, St-Juste-de-Bretenières et Ville de Montmagny.</i>
<i>Nomination des boursiers</i>	» <i>Tirage au sort effectué parmi tous les étudiants nouvellement inscrits au Centre d'études collégiales et résidant dans l'une ou l'autre des municipalités admissibles.</i>
<i>Remise</i>	» <i>Les bourses sont remises lors de la cérémonie officielle de remise de bourses d'accueil à Montmagny.</i>

## Bourses du gouverneur général du Canada

<i>Objectif</i>	» <i>Reconnaître et encourager les étudiants ayant un excellent dossier scolaire.</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM) (1)</i>
<i>Montant</i>	» <b>500 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<p>» <i>Être inscrit à temps complet et finissant dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière et au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM);</i></p> <p>» <i>Avoir obtenu la meilleure cote « R » de rendement collégial.</i></p>
<i>Donateur</i>	» <i>Fondation du Cégep de La Pocatière</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Direction des études</i>
<i>Nomination des boursiers</i>	» <i>Le Service de l'organisation scolaire identifie l'étudiant qui a obtenu la meilleure cote « R » après quatre (4) sessions.</i>
<i>Remise</i>	» <i>Les bourses sont remises à l'automne, généralement en novembre, lors des cérémonies officielles de remise de diplômes qui ont lieu à La Pocatière et à Montmagny.</i>

## Bourses dédiées aux étudiants en nomination pour la médaille académique du Gouverneur général

<i>Objectif</i>	» Reconnaître et encourager les étudiants ayant un excellent dossier scolaire.
<i>Nombre</i>	» Variable
<i>Montant</i>	» <b>100 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<p>» Être inscrit à temps complet et finissant dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM);</p> <p>» Être parmi les étudiants qui ont les meilleures cotes « R » de rendement collégial.</p>
<i>Donateur</i>	» Fondation du Cégep de La Pocatière
<i>Responsable</i>	» Direction des études
<i>Nomination des boursiers</i>	» Le Service de l'organisation scolaire identifie les étudiants qui ont obtenu les meilleures cotes « R » et qui seront en nomination pour la médaille académique du Gouverneur général.
<i>Remise</i>	» Les bourses sont remises lors du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et lors de la remise de diplômes à Montmagny.



## Bourses J. Armand Bombardier - Leadership

<i>Objectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Stimuler l'intérêt et encourager le leadership et la participation aux activités socioculturelles. Reconnaître les étudiants qui font bouger les choses, qui s'affirment sur le plan scolaire et dans les activités parascolaires et qui s'impliquent socialement à l'extérieur du cégep.</i></li> </ul>
<i>Nombre</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (1).</i></li> <li> </li> <li>* <i>S'il n'y a pas de candidature répondant aux critères pour un campus, une bourse peut-être remise pour une candidature admissible de l'autre campus.</i></li> </ul>
<i>Montant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <b>300 \$</b></li> </ul>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</i></li> <li>» <i>Mettre en valeur ses qualités de leader;</i></li> <li>» <i>Miser sur la qualité et l'envergure des réalisations;</i></li> <li>» <i>Expliquer les retombées pour ses pairs pour la communauté;</i></li> <li>» <i>Avoir une attitude positive, un esprit d'équipe ainsi que les bons résultats scolaires;</i></li> <li>» <i>Remplir un bulletin de candidature, disponible à la Fondation du Cégep ou sur le site Internet, qui appuie sa demande de bourse.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Fondation J. Armand Bombardier</i></li> </ul>
<i>Responsables</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Direction du Centre d'études collégiales et Coordonnateur des Services aux étudiants à La Pocatière.</i></li> </ul>
<i>Nomination des boursiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Par un comité de sélection qui est formé de :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>▪ <i>Coordonnateur et/ou représentant du Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>▪ <i>Directeur et/ou un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny.</i></li> </ul> </li> </ul>
<i>Remise</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et du Gala du mérite à Montmagny.</i></li> </ul>

## Bourses J. Armand Bombardier - Entrepreneuriat

<i>Objectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Reconnaître le potentiel entrepreneurial d'étudiants ou de groupes d'étudiants, notamment sur le plan de la créativité, du leadership, du sens des responsabilités et de la solidarité.</li> </ul>
<i>Nombre</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (1).</li> </ul> <p><i>* S'il n'y a pas de candidature répondant aux critères pour un campus, une bourse peut-être remise pour une candidature admissible de l'autre campus.</i></p>
<i>Montant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <b>300 \$</b></li> </ul>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière et au CÉCM;</li> <li>» Avoir réalisé un projet durant l'année en cours;</li> <li>» Présentation générale du dossier;</li> <li>» Répondre aux critères du CQE;</li> <li>» Remplir un bulletin de candidature disponible à la Fondation.</li> </ul>
<i>Donateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Fondation J. Armand Bombardier</li> <li>» SADC du Kamouraska</li> </ul>
<i>Responsables</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Direction du Centre d'études collégiales de Montmagny</li> <li>» Coordonnateur des affaires étudiantes à La Pocatière</li> </ul>
<i>Nomination des boursiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Par un comité qui est formé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</li> <li>▪ Coordonnateur et/ou représentant du Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep de La Pocatière;</li> <li>▪ Directeur et/ou un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny;</li> <li>▪ Responsable de l'entrepreneuriat étudiant.</li> </ul> </li> </ul>
<i>Remise</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et du Gala du mérite à Montmagny.</li> </ul>

## Bourses J. Armand Bombardier - Soutien aux études supérieures

<i>Objectif</i>	» <i>Encourager et promouvoir l'atteinte d'objectifs d'études supérieures pour des étudiants qui ont obtenu d'excellents résultats scolaires.</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM) (1);</i>  * <i>S'il n'y a pas de candidature répondant aux critères pour un campus, une bourse peut-être remise pour une candidature admissible de l'autre campus.</i>
<i>Montant</i>	» <b>2 000 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	» <i>Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</i> » <i>Remplir un bulletin de candidature disponible à la Fondation du Cégep de La Pocatière ou sur le site Internet qui appuie sa demande de bourse;</i> » <i>Avoir obtenu d'excellents résultats scolaires au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</i> » <i>Être inscrit à temps plein à un programme universitaire;</i> » <i>Avoir rapporté une contribution positive à son établissement d'enseignement par l'intermédiaire d'activités parascolaires et en s'impliquant dans différents comités;</i> » <i>Ne pas être récipiendaire d'une autre bourse prévoyant un montant pour les études supérieures.</i>
<i>Donateur</i>	» <i>Fondation J.-Armand Bombardier</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Direction des études</i>
<i>Nomination des boursiers</i>	» <i>Par un comité qui est formé de :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>▪ <i>Un représentant du Service de l'organisation scolaire;</i></li> <li>▪ <i>Directeur et/ou un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny;</i></li> <li>▪ <i>Coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep de La Pocatière.</i></li> </ul>
<i>Remise</i>	» <i>Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à la Pocatière et du Gala du mérite à Montmagny.</i>

## Bourses J. Armand Bombardier - Stages à l'étranger

<i>Objectif</i>	» <i>Stimuler l'intérêt et encourager la participation aux stages d'études à l'étranger dans le cadre de l'ouverture du Cégep vers l'internationalisation.</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Trois (3) bourses sont attribuées sans distinction d'établissement</i>
<i>Montant</i>	» <b>500 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</i></li> <li>» <i>Suivre un stage d'études à l'étranger dûment reconnu par son programme d'études (incluant les stages en alternance travail-études dûment reconnu).</i></li> <li>» <i>S'engager à déposer un rapport de stage et à le présenter à ses pairs.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	» <i>Fondation J.-Armand Bombardier</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Responsable à l'international du Cégep</i>
<i>Nomination</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Par un comité qui est formé de :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>▪ <i>Un représentant du Service de l'organisation scolaire;</i></li> <li>▪ <i>Un représentant du comité Cégep de La Pocatière sans frontières;</i></li> <li>▪ <i>Directeur et/ou un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny;</i></li> <li>▪ <i>Coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep de La Pocatière.</i></li> </ul> </li> </ul>
<i>Remise</i>	» <i>Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et au Gala du mérite à Montmagny.</i>

## Bourse J. Armand Bombardier - Études internationales

<i>Objectif</i>	» Favoriser l'ouverture sur le monde en encourageant et en promouvant l'atteinte d'objectifs d'études internationales de la part d'étudiants qui ont obtenu d'excellents résultats scolaires.
<i>Nombre</i>	» Une bourse sans distinction d'établissement
<i>Montant</i>	» <b>2 000 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique pour préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</li> <li>» Remplir un bulletin de candidature, disponible à la Fondation du Cégep de La Pocatière ou sur le site Internet qui appuie sa demande de bourse;</li> <li>» Avoir obtenu d'excellents résultats scolaires au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</li> <li>» Être inscrit à plein temps à un programme d'études universitaires à l'extérieur du Canada;</li> <li>» Effectuer un séjour hors Canada d'une durée minimale d'une session;</li> <li>» Avoir apporté une contribution positive à son établissement d'enseignement par l'intermédiaire d'activités parascolaires et en s'impliquant dans différents comités;</li> <li>» Ne pas être récipiendaire d'une autre bourse prévoyant un montant pour les études à l'extérieur du Canada.</li> </ul>
<i>Donateur</i>	» Fondation J.-Armand Bombardier
<i>Responsable</i>	» Direction des études
<i>Nomination</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Par un comité qui est formé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</li> <li>▪ Un représentant du comité Cégep de La Pocatière sans frontières;</li> <li>▪ Directeur et/ou un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny;</li> <li>▪ Coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep de La Pocatière.</li> </ul> </li> </ul>
<i>Remise</i>	» Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et au Gala du mérite à Montmagny.

## Bourses J. Armand Bombardier - Environnement

<i>Objectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Reconnaître la contribution particulière d'étudiants ou de groupes d'étudiants dans le cadre de la réalisation d'une activité ayant pour thème une saine gestion de l'environnement dans un contexte de développement durable et responsable.</i></li> </ul>
<i>Nombre</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (1).</i></li> <li><i>* S'il n'y a pas de candidature répondant aux critères pour un campus, une bourse peut être remise pour une candidature admissible de l'autre campus.</i></li> </ul>
<i>Montant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <b>300 \$</b></li> </ul>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</i></li> <li>» <i>Remplir un bulletin de candidature, disponible à la Fondation du Cégep de La Pocatière ou sur le site Internet qui appuie sa demande de bourse;</i></li> <li>» <i>Démontrer que le projet s'inscrit dans l'une des catégories suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Activité de sensibilisation (gestion responsable de l'environnement et développement durable);</i></li> <li>▪ <i>Activité de gestion et de valorisation des résidus (domestiques, institutionnels ou industriels).</i></li> <li>▪ <i>Innovation technologique (gestion responsable de l'environnement, utilisation plus rationnelle de nos ressources et développement durable)</i></li> </ul> </li> <li>» <i>Démontrer la congruence de l'activité avec la Politique de gestion environnementale et le Projet éducatif du Cégep;</i></li> <li>» <i>Le caractère innovateur de l'activité;</i></li> <li>» <i>L'impact de l'activité sur le développement des attitudes et des habitudes propices à une gestion responsable de l'environnement et au développement durable;</i></li> <li>» <i>L'impact de l'activité sur le développement du Cégep de La Pocatière et au CÉCM.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Fondation J.-Armand Bombardier</i></li> </ul>
<i>Responsable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Direction du Centre d'études collégiales et coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires.</i></li> </ul>
<i>Nomination</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Par un comité qui est formé de :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>▪ <i>Coordonnateur et/ou représentant du Service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep de La Pocatière.</i></li> <li>▪ <i>Directeur et/ou un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny.</i></li> </ul> </li> </ul>
<i>Remise</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et du Gala du mérite à Montmagny.</i></li> </ul>

## Bourses du dépassement de soi

<i>Objectif</i>	» <i>Souligner les efforts remarquables des étudiants poursuivant leurs études malgré une situation de handicap.</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (1)</i>
<i>Montant</i>	» <b>300 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Être inscrit aux services adaptés;</i></li> <li>» <i>Avoir fait preuve de persévérance malgré les obstacles;</i></li> <li>» <i>Avoir su tirer profit des ressources disponibles et de sa capacité d'adaptation pour son développement personnel;</i></li> <li>» <i>Avoir contribué à faire tomber les préjugés concernant la différence.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	» <i>Fondation du Cégep de La Pocatière</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Direction du Centre d'études collégiales de Montmagny et coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires.</i>
<i>Nomination</i>	» <i>Par les conseillers en services adaptés de La Pocatière et de Montmagny.</i>
<i>Remise</i>	» <i>Les bourses sont remises le soir du Gala de l'excellence et de l'engagement à La Pocatière et au Gala du mérite à Montmagny.</i>

## Bourse des anciens

<i>Objectif</i>	» <i>Reconnaître les étudiants qui font bouger les choses, qui s'affirment sur le plan scolaire et dans les activités parascolaires et qui s'impliquent socialement dans leur milieu.</i>
<i>Nombre</i>	» <i>Une au Centre d'études collégiales de Montmagny (1).</i>
<i>Montant</i>	» <b>250 \$</b>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Être étudiant à temps plein au Centre d'études collégiales de Montmagny;</i></li> <li>» <i>Avoir un bon rendement scolaire;</i></li> <li>» <i>Avoir présenté sa candidature par une lettre de motivation;</i></li> <li>» <i>S'être impliqué socialement dans la communauté et au Centre d'études collégiales de Montmagny;</i></li> <li>» <i>Être ambassadeur de la région (MRC de Montmagny ou de L'Islet).</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	» <i>Anciens du Centre d'études collégiales de Montmagny</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Direction du Centre d'études collégiales de Montmagny</i>
<i>Nomination</i>	» <i>Par le comité des anciens du Centre d'études collégiales de Montmagny</i>
<i>Remise</i>	» <i>La bourse est remise le soir du Gala du mérite à Montmagny.</i>



## ***Programmes de soutien financier de la Fondation***

*Les programmes de soutien financier de la Fondation permettent au Cégep de La Pocatière et au Centre d'études collégiales de Montmagny de développer des projets, des activités ou des événements qui auront des retombées positives sur le milieu de vie des étudiants et de la communauté collégiale en général, tout en augmentant la notoriété et la visibilité de la Fondation.*

*Selon les disponibilités financières de la Fondation et de ses partenaires, certains programmes peuvent être disponibles, d'autres non.*

## Programme de financement des projets étudiants

<i>Objectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Développer l'autonomie, favoriser l'engagement et laisser libre cours à la créativité.</li> </ul>
<i>Montant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Puisque le montant vise à soutenir des projets étudiants et non à les financer en totalité, le montant accordé par la Fondation du Cégep de La Pocatière ne devra pas dépasser 500 \$ ou 75 % du coût du projet.</li> </ul>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Démontrer que le projet est en lien avec le projet éducatif et les priorités institutionnelles du Cégep de La Pocatière;</li> <li>» La personne responsable du projet étudiant et les autres membres du projet doivent être étudiants inscrits à temps plein au Cégep;</li> <li>» Les étudiants doivent porter le projet et être engagés dans la concrétisation du projet en participant activement aux décisions et à la réalisation des tâches et cela doit se refléter dans le dossier de candidature;</li> <li>» Les démarches soumises doivent démontrer le rayonnement et les retombées sur le milieu de vie des étudiants;</li> <li>» Le projet doit être accompagné par un membre du personnel.</li> </ul>
<i>Donateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Cotisation étudiante</li> </ul>
<i>Responsables</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Direction du Centre d'études collégiales de Montmagny et coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires.</li> </ul>
<i>Date de dépôt des projets</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Session d'automne : mi-octobre;</li> <li>» Session d'hiver : vendredi de la 1<sup>re</sup> semaine de mars.</li> </ul>
<i>Comité de sélection</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Le comité de sélection est composé des personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur et/ou représentant du Service des affaires étudiantes et communautaires de La Pocatière;</li> <li>▪ Responsable de l'entrepreneuriat étudiant;</li> <li>▪ Un représentant délégué par la Fondation du Cégep de La Pocatière;</li> <li>▪ Un membre de l'Association étudiante;</li> <li>▪ Un membre du CÉCM.</li> </ul> </li> </ul>

**\*\* Nouveau \*\***

## **Programme d'attraction et de recrutement**

*Ce programme de soutien financier permet aux programmes d'études et aux différents services du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny de déposer des demandes de financement pour des projets ayant pour objectif d'attirer et de recruter de nouveaux étudiants. Il est composé de quatre volets :*

<b>Volet 1</b>	» Programmes d'études à l'enseignement régulier en difficulté
<b>Volet 2</b>	» Sports d'excellence
<b>Volet 3</b>	» International
<b>Volet 4</b>	» Projets communautaires

## Volet 1

### Programmes d'études à l'enseignement régulier en difficulté

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Ce volet a pour objectif de soutenir les initiatives et les projets d'attraction et de recrutement de nouveaux étudiants en lien avec les programmes d'études à l'enseignement régulier en difficulté.</li> </ul>
Montant	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Variable selon les besoins, les ententes et les disponibilités financières déterminées par le conseil d'administration de la Fondation.</li> </ul>
Conditions d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Démontrer que le projet est en lien avec le projet éducatif, la planification stratégique et les priorités institutionnelles du Cégep de La Pocatière et avec l'objectif;</li> <li>» Déposer le projet auprès du comité de direction du Cégep de La Pocatière;</li> <li>» Démontrer le rayonnement et les retombées envisagées pour le Cégep de La Pocatière ou le Centre d'études collégiales de Montmagny.</li> <li>» Déposer un rapport final faisant état des résultats obtenus à la fin du projet.</li> </ul>
Donateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Fondation du Cégep</li> </ul>
Responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Direction des études</li> </ul>
Date de dépôt des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Session d'automne : 1<sup>re</sup> semaine de septembre</li> <li>» Session d'hiver : fin janvier</li> </ul>
Comité de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Le Comité de sélection est composé des personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière ou son représentant;</li> <li>▪ Le directeur adjoint des études ou son représentant;</li> <li>▪ La direction du Centre d'études collégiales de Montmagny ou son représentant.</li> </ul> </li> </ul>

## Volet 2

### Sports d'excellence

<i>Objectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Ce volet a pour objectif de supporter les équipes sportives d'excellence dans la réalisation de leurs activités.</li> </ul>
<i>Montant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Variable selon les besoins, les ententes et les disponibilités financières déterminées par le conseil d'administration de la Fondation.</li> </ul>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Démontrer que le projet est en lien avec le projet éducatif, la planification stratégique et les priorités institutionnelles du Cégep de La Pocatière;</li> <li>» Déposer le projet auprès du coordonnateur du Service des affaires étudiantes du Cégep de La Pocatière ou du directeur du Centre d'études collégiales de Montmagny;</li> <li>» Démontrer le rayonnement et les retombées envisagées pour le Cégep de La Pocatière ou le Centre d'études collégiales de Montmagny;</li> <li>» Déposer un rapport final faisant état des résultats obtenus à la fin du projet;</li> <li>» Répondre aux critères du Réseau du sport étudiant du Québec.</li> </ul>
<i>Donateur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Fondation du Cégep</li> </ul>
<i>Responsable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Coordonnateur du Service des affaires étudiantes</li> </ul>
<i>Comité de sélection</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Les sommes sont attribuées par les membres du conseil d'administration après recommandation du coordonnateur du Service des affaires étudiantes et communautaires ou du directeur du Centre d'études collégiales de Montmagny.</li> </ul>

### **Volet 3** **International**

<i>Objectif</i>	» <i>Ce volet vise à soutenir la mobilité des étudiants et des enseignants qui souhaitent réaliser un projet à l'international.</i>
<i>Montant</i>	» <i>Variable 500 \$ maximum</i>
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>Démontrer que le projet est en lien avec les objectifs du comité Cégep de La Pocatière sans frontières;</i></li> <li>» <i>Déposer le projet auprès du comité Cégep de La Pocatière sans frontières;</i></li> <li>» <i>Démontrer le rayonnement et les retombées envisagées pour le Cégep de La Pocatière ou le Centre d'études collégiales de Montmagny;</i></li> <li>» <i>Déposer un rapport final faisant état des résultats obtenus à la fin du projet.</i></li> </ul>
<i>Donateur</i>	» <i>Fondation du Cégep</i>
<i>Responsable</i>	» <i>Cégep La Pocatière sans frontières</i>
<i>Comité de sélection</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>La sélection sera assurée par le comité Cégep La Pocatière sans frontières. Il est formé :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>D'un représentant du comité Cégep La Pocatière sans frontières;</i></li> <li>▪ <i>D'un représentant de la Fondation du Cégep de La Pocatière;</i></li> <li>▪ <i>D'un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny.</i></li> </ul> </li> </ul>

## Volet 4

### Projets communautaires et soutien de projets ponctuels

Objectif	» Ces volets permettent à la Fondation de soutenir financièrement des projets ou des initiatives qui ne répondent pas aux critères de nos programmes de soutien financier réguliers, mais qui s'inscrivent dans le prolongement de notre mission.
Montant	» Variable
Conditions d'admissibilité	» Démontrer que le projet ou l'initiative augmentera la visibilité de la Fondation de façon significative dans le milieu.
Donateur	» Fondation du Cégep
Responsable	» Directeur exécutif de la Fondation
Comité de sélection	» Volet projets communautaires : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les sommes sont attribuées par les membres du conseil d'administration de la Fondation.</li></ul> » Volet projets potentiels : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 1000 \$ par session est disponible sur résolution du C.A.</li><li>▪ Le montant accordé pour chacune des demandes est de 25 % du projet jusqu'à un maximum de 200 \$.</li></ul>